

ALCOOL ET CONDUITE EN FRANCE

Dr Charles MERCIER-GUYON
Secrétaire du Conseil médical de l'Association Prévention Routière

Conduite alcoolisée en France (contrôles sans récidive ni accident)

- >0.5 g/l (sang) ou 0.25 mg/l (air expiré)
- <0.8 g/l (sang) ou 0.4 mg/l (air expiré) :
 - ✓ amende
 - ✓ 6 pts du permis de conduire
- > 0.8 g/l (sang) or 0.4 mg/l (air expiré):
 - ✓ Amende maxi 4500 €, prison maxi 2 ans, retrait permis jusqu'à 3 ans
 - ✓ Annulation si récidive ou facteur aggravant
 - ✓ ... et 6 pts

Sanctions pénales en cas de conduite alcoolisée

- **Sanctions principales:**
- Amende 4500€
- Prison 2 ans
- **Sanctions complémentaires:**
- Suspension du permis 3 ans
- Annulation du permis
- Interdiction conduite d'un véhicule non immatriculé
- TIG
- Jours amende
- Stage de sensibilisation

Sanctions actuellement mises en oeuvre

- Timbre amende
- CP (composition pénale)
- CRPC (comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité)
- Jugement correctionnel
- Ou.... un stage Éthylotest antidémarrage

Deux catégories de conducteurs alcoolisés retrouvées dans les accidents :

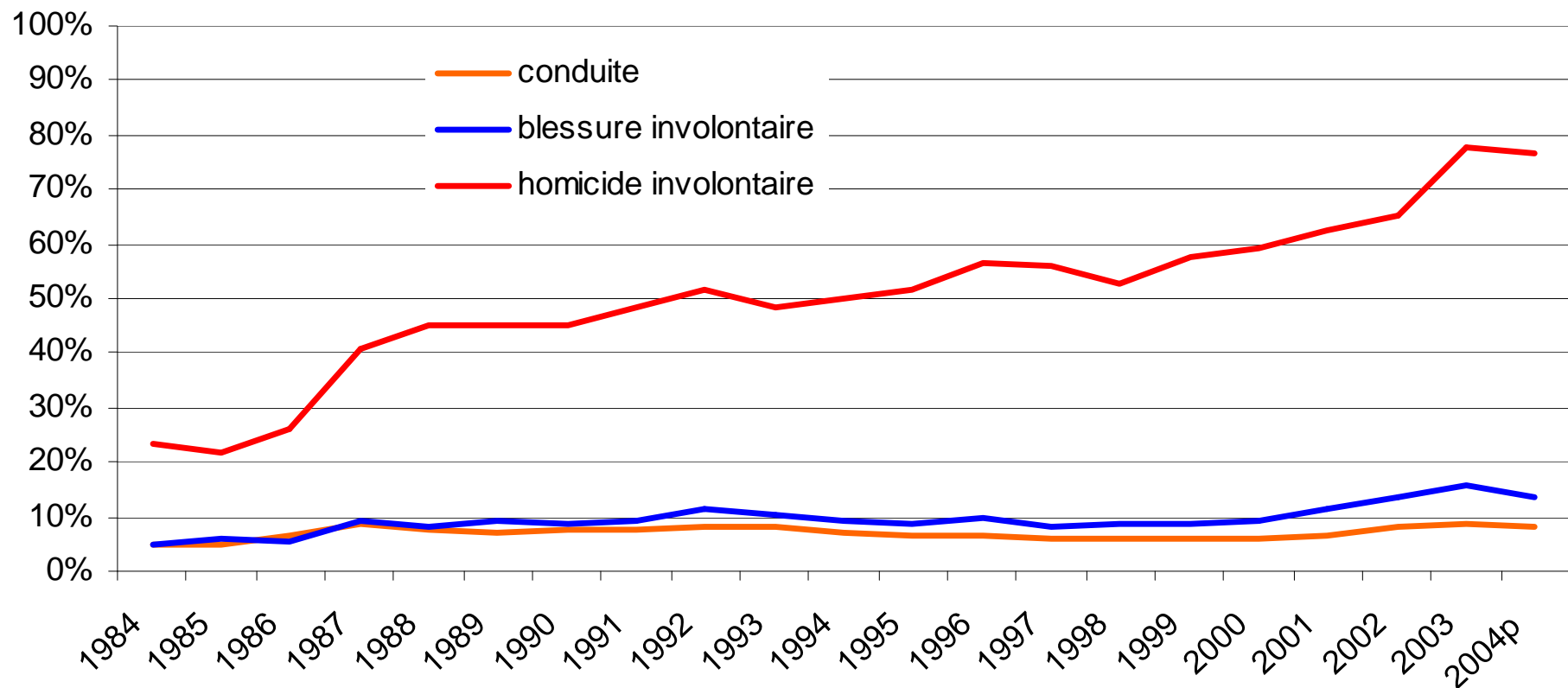
- Des conducteurs en alcoolisation excessive de manière régulière, conduisant parfois malgré une perte du permis de conduire, en situation soit d'alcoolisme, soit de consommation régulière à problème,
- Des conducteurs en situation d'alcoolisation occasionnelle et festive.

Peines consécutives à une conduite en état alcoolique en 2005

(Source : ministère de la Justice SDSED)

	simple CEA sans récidive	récidive de CEA	blessures involontaires	Homicides involontaires
Toutes condamnations	99 636	14 968	2 846	317
Emprisonnement	49,9%	83,6%	86,8%	99,1%
<i>Ferme</i>	<i>3,5%</i>	<i>18,3%</i>	<i>6,4%</i>	<i>12,9%</i>
<i>Sursis partiel</i>	<i>1,1%</i>	<i>12,0%</i>	<i>7,5%</i>	<i>63,7%</i>
<i>Sursis total</i>	<i>45,3%</i>	<i>53,3%</i>	<i>72,9%</i>	<i>22,4%</i>
Amende	36,1%	5,8%	6,6%	0,0%
Peines de substitution	13,7%	10,6%	6,6%	0,9%
<i>dont suspension ou interdiction permis</i>	<i>10,8%</i>	<i>3,8%</i>	<i>4,9%</i>	<i>0,9%</i>
Mesure éducative	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%
Dispense de peine	0,2%	0,0%	0,0%	0,0%

évolution de la part des condamnations à des peines de prison ferme



Projet de loi (LOPSI)

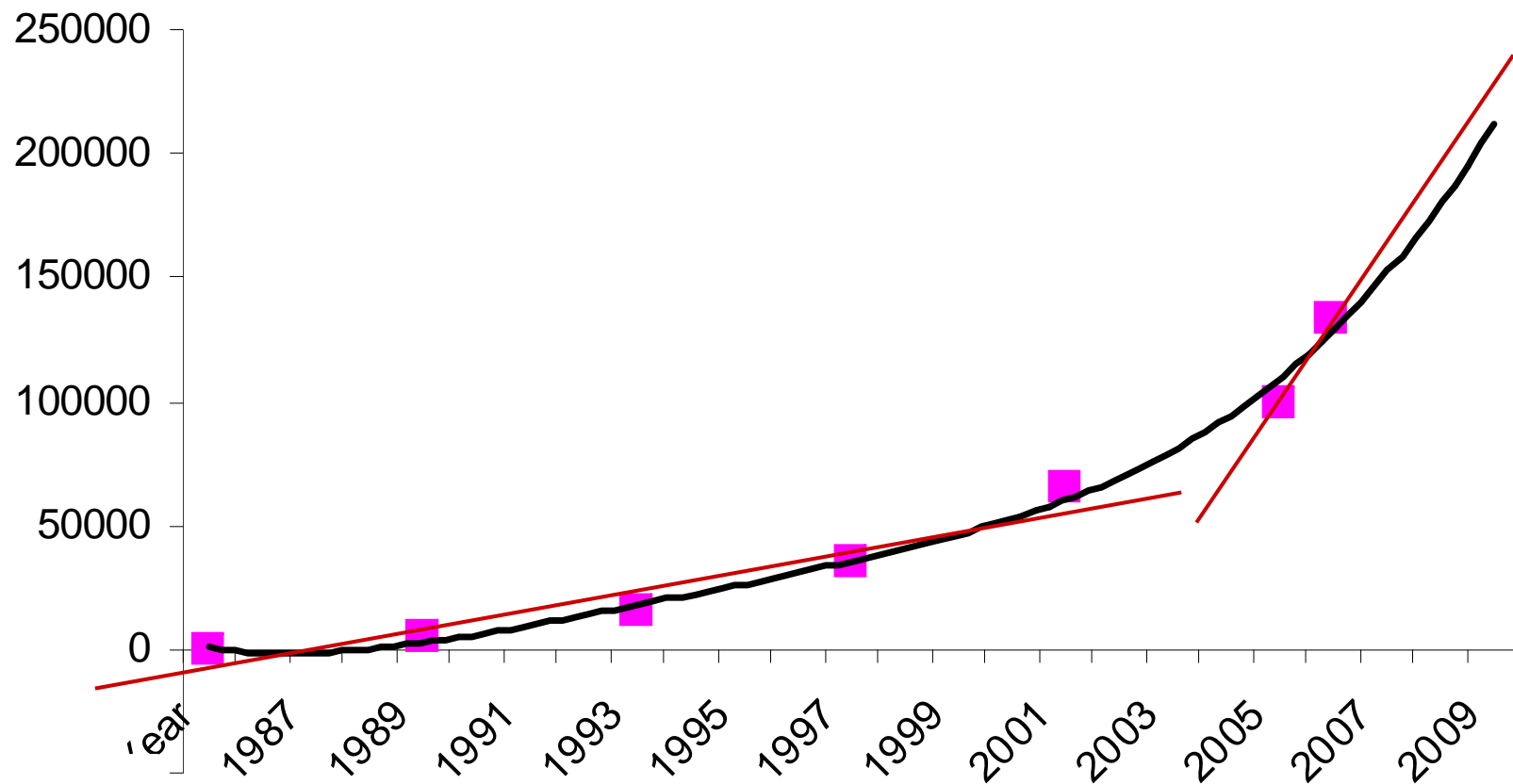
- Proposé par Mme Alliot-Marie
- Présenté au Parlement automne hiver 2008-2009
- Deux nouvelles sanctions complémentaires:
 - Confiscation du véhicule
 - Programme d'éthylotest antidémarrage jusqu'à 5 ans

Les programmes EAD en Europe

Programmes judiciaires:

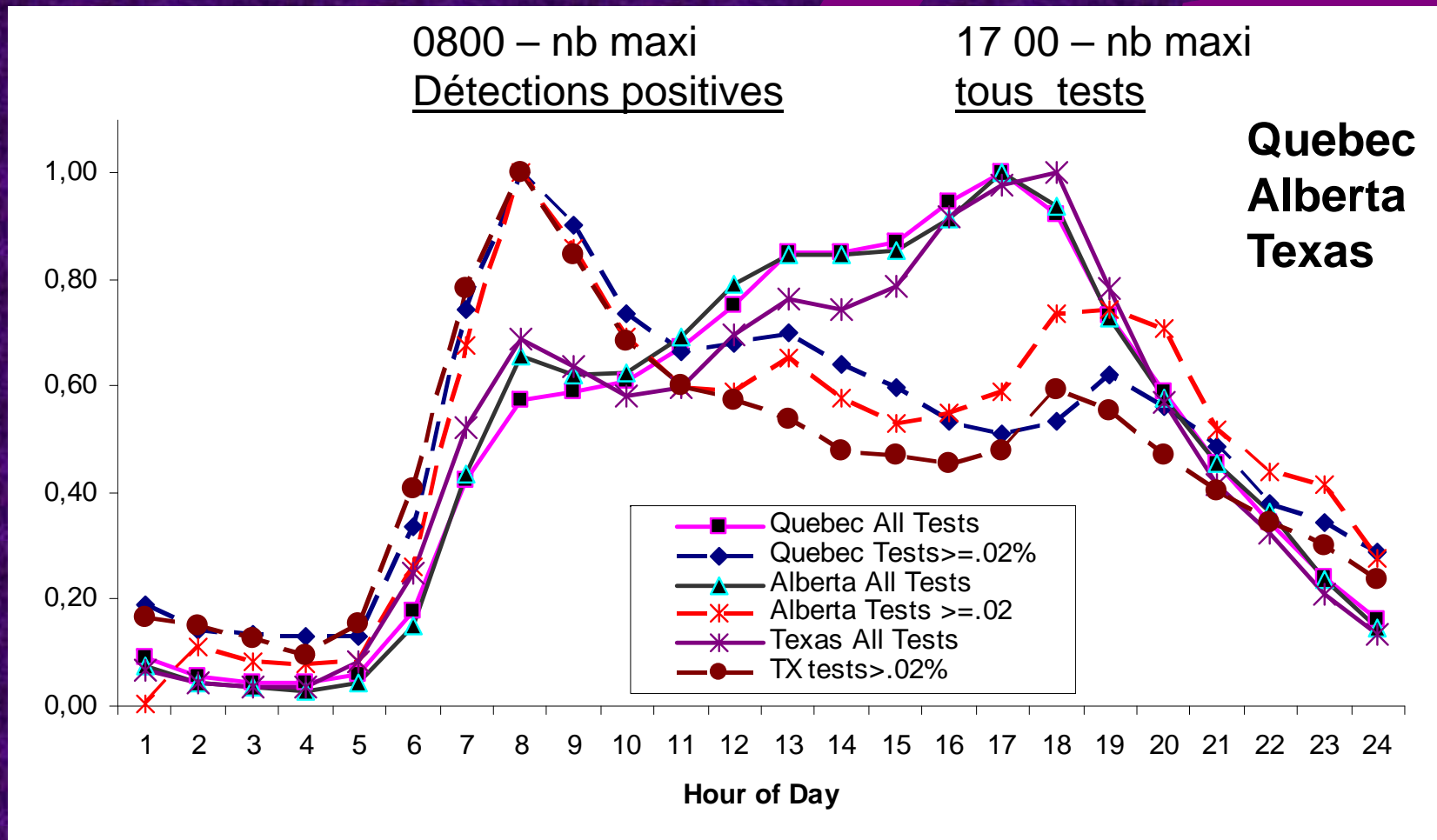
- 1999: premier programme pilote en Suède
- 2003 : généralisation des programmes en Suède
- 2004: premier programme pilote en France (Annecy)
- 2005: programme pilote en Finlande
- 2006: législation EAD votée en GB (non encore appliquée)
- 2008 : programme généralisé en Finlande
 - Extension des programmes en France
 - Etude pilote aux Pays-bas + préparation d'une législation

Développement des EAD aux USA depuis 1986



Détections positives/ tous tests

Du lundi au vendredi seulement



Intérêts des EAD

- **Pour la société:**
- Une certaine garantie contre la conduite sous l'emprise d'alcool
- Une diminution de 60 à 75 % du taux de récidive
- **Pour l'individu**
- Une sauvegarde de l'insertion sociale et professionnelle
- Un accompagnement durable sur le plan comportemental
- Un changement dans la relation à l'alcool

Perspectives d'avenir

- Les EAD sont souvent perçus comme une punition contre les conducteurs alcoolisés
- En réalité, ils doivent être perçus comme des systèmes d' "incapacitation"
- Ils doivent être intégrés dès l'origine dans des programmes de contrôle et d'accompagnement
- Un outil de prévention primaire et secondaire

L'avenir: les programmes de prévention

- Prevention Primaire
 - Véhicules commerciaux
 - Transport de matières dangereuses
 - Bus scolaires
 - Transports Publics
 - Vehicules de location
 - Jeunes conducteurs
 - Tous véhicules ?

Comité des experts de la sécurité routière

Groupe expertise alcool

- *communication forte et adaptée à l'attention des autres cibles de l'alcool au volant que les jeunes ou l'alcool festif,*
- *Renforcer l'efficacité des contrôles préventifs,,*
- *Étendre à l'alcool les possibilités de consultations précoces sur le modèle des consultations cannabis,*
- *Mettre en place un véritable dispositif de suivi des conducteurs*
- *Développer la formation initiale et continue des médecins généralistes et des autres professionnels impliqués en sécurité routière,*
- *Développer les stages de sensibilisation spécifiques à l'alcool au contenu validé pour des contrevenants en délit,*
- *Développer fortement l'expérimentation de l'éthylotest anti-démarrage dans le cadre administratif et judiciaire?*
- *Assurer une meilleure effectivité des suppressions ou suspensions de permis par le recours à la confiscation du véhicule,*
- *Développer le recours au repérage précoce et à l'intervention brève l'orientation des buveurs débutants à risque,*
- *b) renforcer les structures réalisant une prise en charge médico-psycho-sociale pour les personnes dépendantes;*